VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BOURGOGNE Français, samedi, 28 janvier
LA CHAMPAGNE, Trans, samedi, 4 février

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$80 et $100
Deuxième classe.....$60
Billets offerts et retour à prix réduits.

Entrepont, $35, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et nourriture.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. D. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 25 janvier, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble,
part ra de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Agent—1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia,

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :

Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR,

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix.....$1,00
Excursion.....—

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
18 oct.—1 an No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus courte et la plus rapide entre la Nlle-Orléans et Meridian, St. Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les localités à l'Est et au Nord. Deux Nouvelles-Orléans à Cincinnati, 22 heures et demie seulement.

ALLANT AU NORD.

	No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép. Nlle-Orléans	5:00 p. m.	10:00 p. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	6:06 a. m.
Arr. St. Louis		7:20 a. m.
Arr. Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:50 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	12:05 p. m.
Arr. Attalla	5:25 a. m.	2:30 p. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:40 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr. Lexington	4:10 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

VENANT DANS LE SUD.

	No 1, Limited.	No 5, fast line.
Dép. Cincinnati	7:55 a. m.	8:00 p. m.
Dép. Lexington	10:16 a. m.	11:05 p. m.
Dép. Junction City	11:25 a. m.	12:30 a. m.
Dép. Chattanooga	6:00 p. m.	8:20 a. m.
Dép. Attalla	9:00 p. m.	1:00 p. m.
Dép. Birmingham	11:10 p. m.	3:30 p. m.
Dép. Tuscaloosa	12:48 a. m.	6:25 p. m.
Dép. St. Louis		6:40 p. m.
Dép. Meridian	4:00 a. m.	12:45 a. m.
Arr. Nlle-Orléans	9:30 a. m.	6:15 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
1er janv—1 mois. 34 rue St-Charles.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY, MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1.....9:00 A. M.	No 2.....5:00 P. M.
No 3.....6:25 P. M.	No 4.....7:00 A. M.
No 5.....10:00 A. M.	No 6.....3:45 P. M.

Excursion du Dimanche.

Arrivée.....8:40 P. M. | Départ.....8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; les Nos 3 et 4 font les jours pairs entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville ; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C. à Vicksburg, Vicksburg et Greenville ; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
Janv

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.....6:15 am	Atlantic Express, daily.....4:10 pm
San Antonio Express, daily.....7:20 pm	New Orleans, Express, daily.....8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau cole Magazine et Natchez.

A. S. THORNTON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1854 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de DEUX MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....President
J. H. OGLESBY.....Vice-President
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :

Joseph Rowling, Geo. W. Settell, U. Marmont, J. J. Reiss, Lucien Delery, R. F. W. Bachman, Joseph Kohn, James T. Rodd, Chas M. Whitney, J. H. Ogleaby, W. R. Lyman, Charles H. Dolson, S. C. Bouton, Charles Newman, M. Gillis, Chas. A. Rice, E. Calder.

Voir nos agences dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 87.—1an

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits. Tous genres faits sur commande.

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes, Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
NEWTON BUCKNER, Chairman ; RODOLPH WORSTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL,
PRO BONO PUBLICO.
EDIT CLXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne Salut !

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle-Orléans la belle des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,
LE 14ème JOUR DE FEVRIER,
1888,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie et de liesse bien aimé sujet à ceux qui visitent notre capitale royale. A cette fin nous ordonnons et décrétons, que :

I. Toutes les lignes de transports dans notre domaine royal publieront et promulguront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale doivent être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs habitants le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, particulièrement notre royal cousin, le roi du vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos adoptives sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien-aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes ; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant parfois de faire avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Sa Majesté adressée une bonne et heureuse année, à tous les résidents de sa ville bien-aimée, et exprime le désir que la Paix et l'Harmonie y règnent, et que la santé et la prospérité sont avec eux.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il fit beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi !

Donné sous notre signature et le sceau royal dans notre joyeux Palais des Arts en notre ville des Fleurs, le 1er jour de Décembre 1887, et le Cent-Quinzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,
REX.

Contresigné: BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval ; Nouvelle-Orléans, 31 Décembre 1887.

Toutes les communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Lock Box 3239, Nlle-Orléans, Lne.
1 janv—

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS,
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablié en 1805,
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques du feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
CHAS. T. DUCAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

ASSURANCES

Dix-huitième Etat Annuel
DE
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$225,406 98
Sur risques de marine	3,776 82
Sur risques de rivière	3,110 94
	$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886	70,255 00
Primes totales	$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes	27,397 12
Revenus	$329,926 26
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$119,852 81
Sur risques de marine	7,199 67
Sur risques de rivière	155 63
Total des pertes payées	$127,208 11
Retour de primes et d'annulations	5,221 17
Commissions	35,937 24
Réassurances	17,869 54
Licences	1,000 00
Dépenses du bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30
Déboursés	$221,642 36
Surplus	$108,283 90
Primes non acquises du 1887	$ 60,695 00
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00
Bénéfice net	$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$53,200 Bons Primes de la Nlle-Orléans (sont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,053 00
Primes en voie de recouvrement	12,622 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,121 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.
17 jan—1m

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54
Sur les risques de rivière	7,534 82
Sur les risques de mer	7,718 19
	$372,550 55
A ajouter : Primes non acquises de 1886	70,842 00
Total des primes	$443,392 55
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$ 30,850 74
Revenu total	$474,243 29
A déduire : Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$ 164,318 32
Sur les risques de rivières	5,814 40
Sur les risques maritimes	1,457 30
	$171,590 02
Primes remboursées, dans limitations et commissions	54,665 28
Réassurances	30,215 50
Taxes et licences	4,131 18
Dépenses, bureau local et agences, traitements, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Baheock, Leger Impressions, etc.	24,067 11
Total des dépenses	$334,972 09
Surplus	$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons à 4 pour cent des Etats-Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Cressman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes	105,564 00
$25,000 bons à 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 95
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 21
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 00
Réservé pour risques non expirés	83,897 76
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Compte de dividende payable décembre 1887	1,509 02
Balance (excédant du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

Etat ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Sait sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier.

Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

Nous soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par la présente, après une enquête scrupuleuse, nous considérant l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER,
H. LARIOUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE, H. LARIOUSSINI,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
C. T. DUGAZON, GUST. PITOT,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
H. GALLY, CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS, JULES TUYES.
18 janv—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Haynes & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew Y. Rogers vs leurs créanciers—No 22,908—Division A—Ordre de Cour—Qu'ils réunion des créanciers des dits insolvables, soit convoquée conformément à la loi, au bureau de James Fahey, notaire en cette ville le 1er jour de février 1888 ; les dits créanciers devront être notifiés d'après les termes de la loi. Que M. Paul E. Theard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables ; et que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits insolvables soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1887.
Signé, A. L. TISSOT, Juge.
Vour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 déc—5t au 1er fév

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de dents artificielles.

PROMULGATION
—DES—
Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau du Secrétaire d'Etat.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Constitution, publication est ici faite et soumise aux électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été votés par les deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton Rouge, dans les années 1884 et 1886, la Constitution exigeant que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci-dessus sont énoncés dans la loi No 43 et la résolution conjointe No 119 de la session régulière de 1884, et dans les résolutions conjointes Nos 28, 70, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquels sont ci-après publiés officiellement pour l'information des électeurs qualifiés de cet Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de nos dernières à la prochaine élection générale qui aura lieu mardi, 17 avril 1888 (le mardi suivant immédiatement le troisième lundi du dit mois), de telle manière et dans une telle forme que les électeurs qualifiés pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément. Si une majorité des électeurs qualifiés, votant à la dite élection, approuve et ratifie tous les amendements proposés ou quelques uns d'eux, ainsi approuvés et ratifiés, deviendront partie de la Constitution de l'Etat.

Loi No. 43 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 1.

RELATIF A L'UNIVERSITÉ TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1884, sont par le présent ratifiés et approuvés ; et toutes les dispositions de la susdite loi de 1870 qui y sont contraires ou qui en prétendraient l'abolition, sont par le présent abrogés, en tant qu'il s'agit de l'application de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en levées de district et pourvoir à la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts, lesquels, conformément à la manière prescrite par la loi, seront chargés de la surveillance de la construction, de la réparation et de l'entretien des levées dans les dits districts. Ces Commissaires du levée auront le droit de prélever une taxe qui n'excèdera pas dix mille sur les propriétés imposables, situées dans les parties imposables de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que, dans le cas où il serait nécessaire de se procurer des fonds additionnels pour construire, entretenir, conserver ou réparer les levées protégeant les terres d'un district, la taxe sur les propriétés imposables pourra être augmentée, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition est proposée auront été soumis à un vote des contribuables du district, par un ayant-droit des dits contribuables, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans la portion ailleurbe du district exposé à la inondation, et que ce vote des dits contribuables en nombre et en valeur, se seront prononcés à la dite élection pour la dite augmentation."

Résolution conjointe No 28 de la session régulière de 1886.

Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas moins de six termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district chaque année, excepté dans les paroisses de Catahoula, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour et ils ne seront pas changés sans trente jours au moins d'avis préalable public dans un journal.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury excepté dans les paroisses de Catahoula, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année avec un grand jury.

"Aux autres termes de jury, l'assemblée générale pourra pour des noms spéciaux quand il en sera présenté pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 70 de la session régulière de 1886.

Amendement No 4.

Article 189.—Le Canal du Nord-ou Bassin et le chemin longeant le canal et les dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés.

Résolution conjointe No. 88 de la session régulière de 1886.

Amendement No 5.

"Dans le cas de nomination pour remplacer quelqu'un ayant été élu à la suite d'une élection pour cause de mort ou de retraite du titulaire, le remplaçant ainsi nommé ne restera en fonction que le temps restant à courir du terme de son prédécesseur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.

Amendement No 6

Article 207.—Les propriétés en salines et mulle autre sont exemptées de l'impôt savoir : Toutes les propriétés publiques tous les édifices dédiés au culte, tous les biens affectés, avant-hier, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens-fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques les biens-fonds et les meubles des sociétés scientifiques et littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique, ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés en louées dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront aussi exemptés de l'impôt les meubles meublants appartenant à ces corporations ou associations, sans excéder la somme de $500. Seront également exemptés de l'impôt, pendant vingt ans à partir de l'adoption de la présentation de lettres, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières premières, de charrues, de harnais, selles, chapeaux, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en métal ou en pierre, seaux, baignoires de bureau, encre, papier, navires (construction et chaloupes). Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 15e jour de février A. D., 1884.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.
19janv—3m

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à laine à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour la suspension de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Sirop de Dusart
Au Lactophosphate de Chaux

Les expériences des plus célèbres médecins du monde entier ont établi que le lactophosphate de chaux à l'état soluble, tel qu'il existe dans le Sirop de Dusart, est à toutes les périodes de la vie, le reconstituant par excellence du corps humain.

Chez les femmes enceintes, il facilite le développement du fœtus et suffit souvent à prévenir les vomissements et autres accidents de la grossesse. Si on l'administre aux nourrices, il enrichit leur lait et il n'y a plus à craindre pour le nourrisson ni coliques, ni diarrhée ; la dentition se fait facilement, sans douleur et sans convulsions. Plus tard, lorsque l'enfant est pâle, lymphatique, quoique chaire soit molle, que des glandes apparaissent autour de son cou, on trouve dans le lactophosphate de chaux un remède toujours efficace.

Son action réparatrice et reconstituante n'est pas moins sûre chez les grandes personnes anémiques, souffrant de mauvaises digestions, chez celles qui sont affaiblies par l'âge, le travail ou les excès.

Son usage est précieux chez les phthisiques, car il amène la cicatrisation des tubercules du poumon et soutient les forces du malade en favorisant son alimentation.

En résumé, le Sirop de Dusart stimule l'appétit, établit la nutrition d'une façon complète et assure la formation régulière des os, des muscles et du sang.

Paris, DUSART, 8, rue Vivienne.

Pepsine pure Dialysée
de CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, Paris

Deux perles prises après le repas suffisent pour assurer en un quart d'heure la digestion des aliments et faire disparaître les migraines, les maux de tête, les baillements et la somnolence qui sont la conséquence d'un mauvaise digestion.

Dépôt : 8, Rue Vivienne.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 24 janvier 1888.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$6,701,780 00	$677,168 00
Même temps la semaine dernière	6,905,383 00	520,127 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollars mexicains	75	
Pièces de 5 francs	80c	
Pièces de 20 francs	$3,80	3,90
Sovereigns	4,80c	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50c	...
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicains	...c	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pz	
20 francs or pièces	4,60c	4,75
Or de la Californie	7 a 8 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95c	97
Or américain nouveau	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande abondant et facile.

Prêts sur demandes aux banques — à 7 pour cent ; en dehors des banques, 6 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte varient sont comme suit :
Papier de commerce exceptionnel.....7 pour cent
A 1.....8 —
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7 —
Hypothèques A 1.....7 à 8 —

New York—Taux de l'argent, 3½ pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3, comptant 102 1/16 ; argent en lingots 102 1/16 ; argent en lingots 102 1/16.

Paris—Rentes, +1 32½.

CHANGE.

BEISCHIARES—Comptoirs 91⅞
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A 1 — 4 83½ a 4 84½
Traites de banques..... 4 90
Abonnements jours.
Les FRANCS sont stables.
Traites de commerce.....5 23½
Traites de banques.....5 18¾
Abonnements jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce à 50c. de prime
Traites de Banques à 100 de prime
Les banques tirent des chèques 1/10 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.

$5 pour Louisiane 4 s.....93¾
1 bon.....93¾
40 actions de l'Orleans Navigation Co.....32½
25 actions de l'Water Works Co.....34
7 actions en St Charles st RR.....$ 65
5 actions Home Insurance Co.....
100 actions Louisiana Lottery Co.....
50 do do.....93¾
3 actions Canal Bank.....
3 actions Canal Bank.....
3 actions Canal Bank.....
1 bon Louisiana 4 s.....93¾
1 bon Louisiana 4 s.....93¾
1 bon do do.....93¾
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$5,000 Louisiana 4 s.....93¾
10 actions de l'Orleans RR Co.....65
Après l'appel de 2 p. m.
$5,000 Louisiana 4 s.....93¾
10 actions de l'Orleans RR Co.....65
4 actions Canal Bank.....
$5,000 Louisiana 4 s.....93¾
$5,000 Louisiana 4 s.....93¾
1 actions Carrollton RR Co.....
$5,000 Louisiana 4 s.....93¾
5,000 Louisiana 4 s, 30 week.....93¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Vendeur.	Offre.	Demande.
Banques.	au pair		de
Bank of Commerce	10	10	10½
Canal & Banking Co	100	110½	...
Citizens	100	84	90
Germania National	100	152	...
Germania Savings	100	...	...
Hibernia Nat'l Comp	100	150	155
Louisiana National	100	132	135
Mutual Loan & Savings	100	117½	119½
Mutual National	100	125½	130
N O National	100	...	90
People's	100	61½	...
State National	100	105	...
Union National	100	104½	...
Western National	100	151	...
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	...	70
Equitable Trustees Ins	100	...	90
Firemen's	50	...	60
Germania Ins Co	100	...	118
Hibernia Ins	100	55	70
Home Ins	100	73	75
Hope Ins	100	...	90
Lafayette	50	97½	...
Merchants Mutual	100	56	60
Mechanics' and Traders	100	105½	108½
N Orleans Ins A	30	14	15
N Orleans Ins Co	50	21	22½
People's Ins	100	55	60
Sun Mutual Insurance	100	111	125
Southern Ins Co	100	80	90
Teutonia	100	116	121
Actions de fer urbains.			
Carrollton	100	80	81½
Crescent City	100	68½	70
Canal and Claiborne	100	...	...
New Orleans City	100	101	102
Orleans	50	58½	62
St-Charles Street	50	69½	71
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	50	32½	37½
Imp Bonded Warehouse	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man Co	50	12½	14
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Materie Climatic Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	85½	86
N O Waterworks Co	100	67	68
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	60	42	49
Southwestern Brush Elec. Arc Light Co	100	...	...
Louisiana Electric L't Co	100	55	65
Jockey Club		...	...
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		93¼	93½
Three (Baby bonds)		53	56
Bons de ville.			
Premiums		134	134½
Premium drawn number		...	...
Privilege on Premiums		...	...
Consolidated 6's		...	...
Crescent		111½	...
Consolidated Extended		110	112
Orleans		111½	111½